

GESTIONNAIRE PAIE ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Licence Pro. Métiers de la GRH

FORMATION
CONTINUE
BAC+3
Niveau 6

Objectifs

Permettre à des salarié-e-s ayant une expérience dans les ressources humaines d'être formés afin de pouvoir effectuer en toute autonomie les opérations liées au traitement et au pilotage de la paie.

Débouchés

- Technicien paie
- Assistant RH et ADP (administration du personnel)
- Gestionnaire de paie en entreprise ou en cabinet d'expertise-comptable
- Assistant au Pôle social - Paie dans le secteur associatif

Compétences développées

- Gestion et pilotage de la paie et des rémunérations
 - Gestion sociale et administrative du personnel,
- Par la maîtrise des :
- Aspects juridiques, techniques, informatiques et comptables de la paie,
 - Gestion des absences et des attestations diverses,
 - Suivi des congés payés et des dossiers maladie,
 - Gestion du temps,
 - Être capable au-delà des compétences techniques d'analyser l'environnement des organisations (analyse externe) et leur fonctionnement (analyse interne).

Les + de la formation

- Formation construite en partenariat étroit avec l'ANDRH et les partenaires institutionnels territoriaux (Maison de l'emploi...).
- Équipe mixte composée à 50% d'intervenants professionnels reconnus et à 50% d'enseignants-chercheurs.
- Des pratiques pédagogiques innovantes (logique compétence, conduite de projets, cas d'entreprises, jeux de rôle...),
- Formation à un progiciel intégré.

Modalités pédagogiques et tarifs

- Préparation et Obligation de passer le TOEIC dans l'année universitaire
- Temps plein :
- 35h/semaine
 - ENOES (Paris 8^e)
 - du 5 octobre 2026 au 18 juin 2027
- Stage pratique en entreprise : du 8/10/26 au 18/06/27
- Rythme du mercredi au vendredi :
- Du 8/10/26 au 16/10/26, du 4/11/26 au 18/12/26, du 7/01/27 au 8/01/27, du 14/01/27 au 15/01/27, du 20/01/27 au 5/02/27, du 24/02/27 au 2/04/27, du 14/04/27 au 7/05/27, du 27 au 28/05/27, du 3 au 4/06/27 et du 17 au 18/06/27
 - Semaine complète : du 26 au 30/10/26
 - 7 000 euros
 - 178 euros de droits d'inscription

Financement

Quel que soit votre statut (salarié, intérimaire, demandeur d'emploi, indépendant, agent public), vous pouvez mobiliser votre Compte Personnel de Formation (<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/>) pour suivre une formation certifiante (BUT, Licence professionnelle). Vous pouvez consulter le montant de vos droits acquis en euros en allant sur votre Compte Personnel de Formation.

Si le montant indiqué sur votre CPF ne couvre pas la totalité du coût de la formation, vous pouvez bénéficier d'abondements de votre employeur.

Pour les salariés et les intérimaires :

- Action de formation à l'initiative de votre employeur : Prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, et éventuellement de votre Compte Personnel de Formation.
- Action de formation certifiante (BUT, Licence professionnelle) à votre initiative : Prise en charge partielle ou totale du coût de la formation et de la rémunération dans le cadre du CPF de transition sous certaines conditions.

Statistiques



L'UPEC évalue chaque année ses dispositifs de formation.

Pour connaître nos taux (satisfaction, insertion...) contactez-nous via l'adresse statistiques@iutsf.org

Partenariats



www.enoes.com



PARIS 8^e (en partenariat avec l'ENOES)

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis

- Avoir une expérience professionnelle significative.
- Avoir un BAC+2 ou un diplôme équivalent ou obtenir le droit d'entrer en formation par le biais de la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Conditions d'admission

Admission en 2 étapes :

- Examen du dossier de candidature (disponible sur <https://canel.iutsf.org>)
- Entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

Contrôle des connaissances

La licence professionnelle est délivrée aux stagiaires qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ainsi que minimum 10/20 aux UE stage et projet tuteuré.

Date limite de financement : 5 juillet 2026

Contenu pédagogique

Matières	Heures	ECTS
UE1 : Enseignements fondamentaux	100	9
Droit du travail	80	6
Administration du personnel	20	3
UE2 : Techniques RH	140	11
Techniques de paie et Politique de rémunération	110	7
SIRH et logiciel de paie	30	4
UE3 : Politiques ressources humaines	80	8
Gestion des ressources humaines	40	4
Outils de gestion et finance RH	40	4
UE4 : Enseignements transversaux	100	8
Management et économie du travail	20	2
Organisation et Communication	20	2
Anglais des RH	20	2
Diagnostic stratégique	20	2
Méthodologie de projet et recherche	20	0
UE5 : Projets RH	50	6
Projet RH1	25	3
Projet RH2	25	3
UE6 : Mémoire professionnel et professionnalisation	80	18
UE7 : Stage	560	

Calendrier pédagogique FC 2026/2027

Rentrée	5/10/2026
Périodes de stage	Stage du 8/10/26 au 18/06/27 Rythme du mercredi au vendredi : Du 8/10/26 au 16/10/26, du 4/11/26 au 18/12/26, du 7/01/27 au 8/01/27, du 14/01/27 au 15/01/27, du 20/01/27 au 5/02/27, du 24/02/27 au 2/04/27, du 14/04/27 au 7/05/27, du 27 au 28/05/27, du 3 au 4/06/27 et du 17 au 18/06/27 Semaine complète : du 26 au 30/10/26
Périodes de congés	Du 21/12/26 au 1/01/27, du 10 au 12/02/27, du 17 au 19/02/27, du 7 au 9/04/27, le 7/05/27, du 20 au 21/05/27
Jours fériés	01/11/26, 11/11/26, 25/12/26, 01/01/27, 29/03/27, 01/05/27, 06/05/27, 08/05/27, 17/05/27
Fin de formation	18/06/2027



Retrouvez toutes les informations de la formation sur <http://www.iutsf.u-pec.fr>



© IUT Sénart-Fontainebleau Janvier 2026 - Images : Adobe Stock - Création : Graph'LN (01)

CONTACTS

Responsables Pédagogiques : Thierry Carlier & Michel Barabel
thierry.carlier@enoès.com / michel.barabel@u-pec.fr

Service Formation Continue : seve.fc@iutsf.org
Tél : 01 64 13 44 95 / Fax : 01 64 13 45 05

ENOES / 62 Rue Miromesnil / 75008 Paris
www.ecole-erh.com - www.enoès.com

